

Code de la spécialité : A.L.D04.F5.S1

Codes des métiers correspondants à la spécialité (exemple : B 1406, C 1202, I 2205, O1301)

Fiche d'identité de la spécialité : Licence académique: ecologie et environnement

Niveau : Licence académique

Domaine : Sciences de la Nature et de la Vie

Filière : ecologie et environnement

Spécialité : ecologie et environnement

1- Localisation de la formation :

Faculté (ou Institut) : Faculté des sciences exactes et des sciences de la nature et de la vie

Département : Département d'être vivants

Références de l'arrêté d'habilitation du diplôme à préparer : Arrêté n°1573 du 06 octobre 2016 modifiant l'annexe de l'Arrêté n°779 du 05 août 2015

2- Partenaires extérieurs :

Entreprises et autres partenaires socio-économiques : Absence

Partenaires internationaux : Absence

Autres établissements partenaires : Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa (convention avec l'université Echahid Cheikh Larbi Tebessi - Tébessa - 19 Janvier 2021).

3- Organisation générale de la formation : position du projet

Socle commun du domaine : SNV
ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Filière : ECOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Spécialité :

4- Contexte de la formation :

Le contexte de la région de Tébessa comme étant un milieu semi aride est un écosystème très fragile, ce qui nous oblige à penser aux moyens qui nous permettent de préserver cet écosystème et de ce fait de penser directement au développement durable

qui est le nouveau standard d'une terre saine et pour tous. Et pour réaliser cette adéquation très délicate il faut protéger l'écosystème (faune et flore) et l'homme de ces activités irraisonnées comme exemple utilisations de produits toxiques tels que pesticides produits phytosanitaires déchets de produits d'hôpitaux, pollution par les rejets chimiques

usine carrières..... Cette licence vise ainsi à former un potentiel humain à la pointe des connaissances

dans la préservation et la gestion des écosystèmes (domaine actuellement en plein essor dans le monde). La gestion des ressources naturelles sans les menacer de disparition est l'enjeu de ce siècle. Les thèmes abordés dans cette couvriront des aspects d'écologie

générale et appliquée.

5- Objectifs de la formation :

A l'issue de cette spécialité, les étudiants formés doivent avoir acquis des compétences de haut

niveau leur permettant l'entrer dans les écoles doctorales dont le champ scientifique qui couvre l'écologie et ou les préparant aux métiers de la recherche dans les secteurs publics ou privés de ce même domaine.

Il est attendu des cadres formés :une maîtrise méthodologique et technique des approches expérimentales et des outils de base

utilisés dans le domaine des recherches en écologie.

-une maîtrise conceptuelle leur permettant une approche critique des questions scientifiques du domaine.

6- Profils et compétences visés :

A l'issue de cette spécialité, les étudiants formés doivent avoir acquis des compétences de haut

niveau leur permettant l'entrer dans les écoles doctorales dont le champ scientifique couvre l'écologie et ou les préparant aux métiers de la recherche dans les secteurs publics ou privés de ce même domaine.

Il est attendu des cadres formés:

-une maîtrise méthodologique et technique des approches expérimentales et des outils de base utilisés dans le domaine des recherches en écologie.

-une maîtrise conceptuelle leur permettant une approche critique des questions scientifiques du domaine.

-une maîtrise dans l'acquisition, la gestion et la restitution des données scientifiques.

7- Potentialités locales régionales et nationales d'employabilité :

A l'issue de cette formation, poursuite ultérieure dans le domaine de la recherche mais aussi dans les domaines d'application à l'expertise en écologie et en gestion de la biodiversité et à la Valorisation de

la Biodiversité et des Bio-ressources. Il est également possible d'intégrer les formations aux concours

d'enseignants du second degré ou des écoles d'ingénieurs dans les domaines de la biologie, de

l'agronomie, de la foresterie ou de l'environnement. Des créneaux d'employabilité sont possibles aux

deux échelles :Niveau régional : Conservations des forêts, Parc national, Direction de l'environnement Unité de conservation et de développement (Est), collectivités locales...,

Niveau national : Universités et centres de recherche, Centre National de recherche et de

développement de la Biodiversité, Ministères de l'environnement et de l'agriculture, Direction

générale des forêts